

FORMATION PREVENTION DES RISQUES CHIMIQUES (ENCADRANTS)

Public concerné

Encadrants (chef d'équipe, cadre, direction, ...)

Nombre de stagiaires

10 max

Durée

14 heures / 2 jours

Prérequis

Aucun

Encadrement

Formateur en prévention des risques chimiques

Taux de réussite

100%

Modalités d'accès à la formation

Aucune

Délais d'accès à la formation

4 semaines minimum

Equivalence / Passerelle / Allègement

Non / Non / Non

Modalités d'accès aux personnes en situation de handicap

Contactez-nous pour connaître l'accessibilité à la formation.

Lieu de formation :

Au sein de votre entreprise

Tarifs (net de taxes)

Inter entreprise
Nous consulter

Intra entreprise
Nous consulter

Objectifs de formation

Le salarié sera capable :

- Identifier et repérer les dangers liés aux produits chimiques
- Se protéger efficacement contre les risques chimiques
- Faire remonter les informations nécessaires à sa hiérarchie en cas de dysfonctionnement constaté
- Appliquer les conduites à tenir en cas de mode dégradé (incident ou accident)
- Gérer, évaluer les risques chimiques dans l'entreprise

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active, Exposés interactifs, Mises en situations pédagogiques, apports de connaissances théoriques, utilisations d'outils multimédia, études de cas pratiques.

Accès à un espace privé pour retrouver les documents de la formation.

Evaluation et certificats

Evaluation formative

QCM final

Certificat de réalisation (Conforme à l'Arrêté 2018 du Ministère du Travail).

Maintien et actualisation des compétences

Un maintien et actualisation des compétences est recommandé tous les 3 ans.

Aspect réglementaire :

« L'employeur veille à ce que les travailleurs ainsi que le comité social et économique :

1° Reçoivent des informations sous des formes appropriées et périodiquement actualisées sur les agents chimiques dangereux se trouvant sur le lieu de travail, telles que notamment leurs noms, les risques pour la santé et la sécurité qu'ils comportent et, le cas échéant, les valeurs limites d'exposition professionnelle et les valeurs limites biologiques qui leur sont applicables ;

2° Aient accès aux fiches de données de sécurité fournies par le fournisseur des agents chimiques ;

3° Reçoivent une formation et des informations sur les précautions à prendre pour assurer leur protection et celle des autres travailleurs présents sur le lieu de travail. Sont notamment portées à leur connaissance les consignes relatives aux mesures d'hygiène à respecter et à l'utilisation des équipements de protection individuelle. »

Article R4412-38 du code du Travail

Contenus

Jour 1 :

Module 1 : Les fondamentaux de la chimie

Définitions fondamentales (substances, mélanges)
Etats fondamentaux de la matière et typologie des produits
Propriétés des produits chimiques (masse volumique, densité, viscosité, fraction massique, solubilité, seuil olfactif, point éclair, point de flamme, limites d'inflammabilité, ...)

Module 2 : les produits chimiques et milieux professionnels

Utilisation des produits chimiques dans le domaine professionnel
Principales substances rencontrées
Cycle de vie d'un produit (du transport à son élimination)

Module 3 : EvRP et risques chimiques

Danger, risque et dommage
Evaluation des risques, document unique
Intégration de la thématique des risques chimiques
Existence de l'outil Seirich pour la gestion du risque chimique

Module 4 : effets physiologiques des produits chimiques

Les voies d'exposition
Les effets potentiels (approche différenciée notamment femmes enceintes)
Expositions chroniques ou aiguës
Exposition accidentelle

Module 5 : réglementation

Sources réglementaires du risque chimique
Le règlement CLP
Le règlement REACH
Autres sources et réglementation (TMD, code de l'environnement, code du travail)
Formation, information, sensibilisation

Module 6 : étiquetage des produits

Pictogrammes de danger
Classe de dangers physiques, pour la santé, pour l'environnement
Mentions de danger
Conseils de prudence
Mention d'avertissement

Module 7 : fiches de données de sécurité

Obligations fournisseur, employeur
Rubriques et informations
Détenion, conservation, diffusion, mise à jour
La FDS simplifiée et les notices de poste

Jour 2 :

Module 8 : application des principes généraux de prévention au risque chimique

Suppression, substitution de produit (présentation d'outils)
Les protections collectives
Les protections individuelles
Les bonnes pratiques d'hygiène

Module 9 : incompatibilité, stockage et rétentions

Incompatibilité des produits
Conditions de stockage, dispositions spécifiques
Rétentions, règles et dimensionnement

Module 10 : expositions professionnelles

Valeurs limites d'exposition (VLEP, VLB)
Mesures atmosphériques, de surface et biologiques
Bonnes pratiques d'hygiène et de nettoyage

Module 11 : gestion en mode dégradé

Procédures d'urgence, conduite à tenir
Matériels de premiers secours
Matériels de première intervention

Module 12 : l'outil d'évaluation du risque chimique Seirich

Présentation de Seirich (synthèse de l'inventaire, hiérarchisation, points forts – points faibles, plan d'action)
Ajouter un produit chimique (produits étiquetés et agents chimiques émis) et statut
Questionnaires d'ordre générale, santé, incendie et environnement
Plan d'action et synthèse
FDS des produits, produits CMR et traçabilité
Editeur d'étiquettes et documents
Importer, exporter une base de données de produits étiquetés, fusionner 2 inventaires